

Du deux Octobre an mil huit cent soixante quatre, à neuf heures midi.

ACTE DE MARIAGE de Athanas, Jean Baptiste Grimaud

Agé de vingt cinq ans, né à La Garde... département de var le premier du mois de Mai mil huit cent soixante quatre profession de Cultivateur domicile à La Garde département de var fils unique de Joseph Adolphe Jean Grimaud profession de Cultivateur domicilié à La Garde département de var et de Marie, Dériv, Derrin en genre, Cultivateur domicilié à La Garde, le père et la mère, in presentibus et consentant d'une part.

Et de Emilie Dériv Macary

Agé de vingt un ans, née à La Garde... département de var le deux du mois de Février mil huit cent soixante trois profession d'ouvrière domiciliée à La Garde département de var fille unique de Jean Baptiste Macary profession de Cultivateur domicilié à La Garde département de var et de Marie, Favis Derrin en genre, Cultivateur domicilié à La Garde, le père et la mère in presentibus et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont: 1° L'opposition du mariage, faite par nous, sans opposition de l'un des deux et usant au premier mois d'octobre deux années précédentes de la loi, sous par la loi; 2° Vu l'acte de naissance du futur époux; 3° Vu l'acte de naissance de la future épouse;

N 12 Grimaud Macary

Sur l'opposition en la forme... les contractants ont été... et signés à...

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et les personnes qui en ont été déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, à la date du mil huit cent soixante, par devant M. notaire à

département d-

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Emilie Dériv Macary et l'autre Athanas, Jean Baptiste Grimaud

Apparue pour les deux époux de Joseph Adolphe Favis... le septième époux; et la première épouse Marie avec son époux Jean Baptiste Grimaud en septième époux de l'époux en acte.

Le tout en présence de Monsieur Fels Blanc domicilié à Caron département de var profession de rentier, non parent ni allié des futurs époux.

De André Grimaud département de var domicile à Sogno profession de Cultivateur, Cousin au second des futurs époux.

De Angèle Favis département de var domicile à La Garde profession de Cultivateur, beau père des futurs époux.

Et de Hyacinthe Pascal département de var domicile à Caron profession de Cultivateur, oncle au premier époux.

Après quoi, M. Guillaume Pélissier, agent de l'époux par le Ministère de la Justice, faisant fonction d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins et les futurs époux, les autres par les agents de l'époux en l'absence de la future épouse.

Grimaud, Marie, Pélissier, Favis, Derrin, Bourcier, Pélissier